

BUDGET PRIMITIF 2020

Sommaire :

- ❖ *Estimation des comptes administratifs 2019*
- ❖ *Proposition de reprise anticipée des résultats 2019*
- ❖ *Proposition de vote des taux 2020*
- ❖ *Autorisations de programme & Crédits de paiement*
- ❖ *Budgets primitifs 2020
(budget principal & budgets annexes)*



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays Bigouden Sud

Comptes Administratifs 2019

Estimations

Les données présentées ci-après reprennent les réalisations de l'exercice 2019 (arrêtées à la date du 31 janvier 2020). Toutefois, les comptes de gestion & comptes administratifs n'ayant pas été votés, il s'agit là d'estimations de résultats.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays Bigouden Sud

Estimation CA 2019 - Budget Principal

	Résultat reporté	Recettes	Dépenses	Résultat 2019	Résultat cumulé
Investissement	-871 761,64€	4 532 666,26€	5 386 246,36€	-853 580,10€	-1 725 341,74€
Fonctionnement	+3 136 234,24€	23 675 427,41€	21 368 135,07€	+2 307 292,34€	+5 443 526,58€

Estimation CA 2019 - Portage des repas

	Résultat reporté	Recettes	Dépenses	Résultat 2019	Résultat cumulé
Investissement	+32 096,52€	22 978,63€	56 779,44€	-33 800,81€	-1 704,29€
Fonctionnement	+7 761,49€	867 246,93€	870 392,69€	-3 145,76€	+4 615,73€

Estimation CA 2019 - CLIC

	Résultat reporté	Recettes	Dépenses	Résultat 2019	Résultat cumulé
Investissement	+13 101,68€	560,03€	3 950,16€	-3 390,13€	+9 711,55€
Fonctionnement	+29 235,93€	112 401,87€	103 623,00€	+8 778,87€	+38 014,80€

Estimation CA 2019 - Eau potable

	Résultat reporté	Recettes	Dépenses	Résultat 2019	Résultat cumulé
Investissement	+915 103,37€	1 965 103,35€	2 064 219,40€	-99 116,05€	+815 987,32€
Fonctionnement	+1 448 463,05€	2 892 853,60€	2 112 673,79€	+780 179,81€	+2 228 642,86€

Estimation CA 2019 - Assainissement DSP

	Résultat reporté	Recettes	Dépenses	Résultat 2019	Résultat cumulé
Investissement	-2 228 632,92€	5 862 563,57€	5 627 952,06€	+234 611,51€	-1 994 021,41€
Fonctionnement	- €	3 265 148,70€	3 497 658,48€	-226 051,78€	-226 051,78€

Estimation CA 2019 - SPANC

	Résultat reporté	Recettes	Dépenses	Résultat 2019	Résultat cumulé
Investissement	-15 472,50€	6 322,60€	2 000,00€	+4 322,60€	-11 149,90€
Fonctionnement	-47 102,09€	96 962,85€	115 197,15€	-18 234,30€	-65 336,39€

Estimation CA 2019 - Zones d'Activités

	Résultats repris de N-1	Recettes	Dépenses	Résultat 2019	Résultat cumulé
Investissement	-3 295 479,42€	3 295 479,42€	3 236 716,90€	-3 236 716,90€	-3 236 716,90€
Fonctionnement	+1 207 143,44€	3 391 846,51€	3 321 823,06€	+70 023,45€	+1 277 166,89€

Reprise anticipée des Résultats 2019

Comme indiqué précédemment, à l'heure actuelle, les comptes de gestion & comptes administratifs 2019 n'ont pas été votés. Ainsi, par sincérité et pour tenir compte des tendances de résultats qui se dessinent à l'issue de l'exercice 2019, il est proposé de voter une reprise anticipée des résultats.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays Bigouden Sud

Reprise anticipée des résultats 2019

Budget Principal

Solde d'exécution d'investissement n -1 :

- Dépenses 001 besoin de financement - 1 725 341,74 €
- Recettes 001 excédent de financement

Solde des Restes à Réaliser 2019 en investissement :

+ 513 187,85 € RAR.R.
- 1 896 465,30 € RAR.D.
= - 1 383 277,45 €

- Besoin de financement

= - 3 108 619,19 €

Résultat de fonctionnement 2019

- Résultat de l'exercice 2019 + 2 307 292,34 €
- Résultat antérieur reporté + 3 136 234,24 €

- Résultat cumulé 2019 + 5 895 651,63 €

Proposition de reprise anticipée des résultats :

Reprise anticipée au compte 1068 en investissement (couvre au minimum le besoin de financement de la section et les restes à réaliser) :

+ 3 108 619,19 €

Report en fonctionnement excédent de fonctionnement compte 002
Reporté au BP 2020 :

+ 2 334 907,39 €

Proposition de reprise anticipée des résultats 2019

Budget Principal

► Résultat de fonctionnement

Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2019	+ 5 443 526,58 €
-------------------------------------------------	------------------

► Proposition de reprise anticipée du résultat de fonctionnement de l'exercice

Virement à la section d'investissement (au 1068)	+ 3 108 619,19 €
--------------------------------------------------	------------------

Excédent à reporter au BP 2020 en fonctionnement (au 002)	+ 2 334 907,39 €
-----------------------------------------------------------	------------------

- ▶ **Le Conseil communautaire est amené à se prononcer sur :**
- ▶ **La proposition de reprise anticipée du résultat comme exposé ci avant**

Reprise anticipée des résultats 2019

Budget Portage de repas

Solde d'exécution d'investissement n -1 :

- Dépenses 001 besoin de financement - 1 704,29 €
- Recettes 001 excédent de financement

Résultat de fonctionnement 2019

- Résultat de l'exercice 2019 - 3 145,76 €
- Résultat antérieur reporté + 7 761,49 €

- Résultat cumulé 2019 + 4 615,73 €

Proposition de reprise anticipée des résultats :

Reprise anticipée au compte 1068 en investissement (couvre au minimum le besoin de financement de la section) :

1 704,29 €

Report en fonctionnement de l'excédent de fonctionnement au compte 002
Reporté au BP 2020 :

+ 2 911,44 €

- ▶ **Le Conseil communautaire est amené à se prononcer sur :**
- ▶ **La proposition de reprise anticipée du résultat comme exposé ci avant**

Reprise anticipée des résultats 2019

Budget CLIC

Solde d'exécution d'investissement n -1 :

- Dépenses 001 besoin de financement
- Recettes 001 excédent de financement + 9 711,55 €

Résultat de fonctionnement 2019

- Résultat de l'exercice 2019 + 8 778,87 €
- Résultat antérieur reporté + 29 235,93 €

- Résultat cumulé 2019 + 38 014,80 €

Proposition de reprise anticipée des résultats :

Report en fonctionnement de l'excédent de fonctionnement au compte 002
Reporté au BP 2020 : + 38 014,80 €

Report en investissement de l'excédent d'investissement au compte 001
Reporté au BP 2020 : + 9 711,55 €

- ▶ **Le Conseil communautaire est amené à se prononcer sur :**
- ▶ **La proposition de reprise anticipée du résultat comme exposé ci avant**

Reprise anticipée des résultats 2019

Budget Eau potable

Solde d'exécution d'investissement n -1 :

- Dépenses 001 besoin de financement
- Recettes 001 excédent de financement + 815 987,32€

Résultat de fonctionnement 2019

- Résultat de l'exercice 2019 + 780 179,81 €
- Résultat antérieur reporté + 1 448 463,05 €

- Résultat cumulé 2019 + 2 228 642,86 €

Proposition de reprise anticipée des résultats :

Report en fonctionnement de l'excédent de fonctionnement au compte 002
Reporté au BP 2020 : + 2 228 642,86 €

Report en investissement de l'excédent d'investissement au compte 001
Reporté au BP 2020 : + 815 987,32 €

- ▶ **Le Conseil communautaire est amené à se prononcer sur :**
- ▶ **La proposition de reprise anticipée du résultat comme exposé ci avant**

Reprise anticipée des résultats 2019

Budget Assainissement DSP

Solde d'exécution d'investissement n -1 :

- Dépenses 001 besoin de financement - 1 994 021,41 €
- Recettes 001 excédent de financement

Résultat de fonctionnement 2019

- Résultat de l'exercice 2019 - 226 051,78 €
- Résultat antérieur reporté - €

- Résultat cumulé 2019 - 226 051,78 €

Proposition de reprise anticipée des résultats :

Report en fonctionnement du déficit de fonctionnement au compte 002

Reporté au BP 2020 :

- 226 051,78 €

Report en investissement du déficit d'investissement au compte 001

Reporté au BP 2020 :

- 1 994 021,41 €

- ▶ **Le Conseil communautaire est amené à se prononcer sur :**
- ▶ **La proposition de reprise anticipée du résultat comme exposé ci avant**

Reprise anticipée des résultats 2019

Budget SPANC

Solde d'exécution d'investissement n -1 :

- Dépenses 001 besoin de financement - 11 149,90 €
- Recettes 001 excédent de financement

Résultat de fonctionnement 2019

- Résultat de l'exercice 2019 - 18 234,30 €
- Résultat antérieur reporté - 47 102,09 €

- Résultat cumulé 2019 - 65 336,39 €

Proposition de reprise anticipée des résultats :

Report en fonctionnement du déficit de fonctionnement au compte 002

Reporté au BP 2020 :

- 65 336,39 €

Report en investissement du déficit d'investissement au compte 001

Reporté au BP 2020 :

- 11 149,90 €

- ▶ **Le Conseil communautaire est amené à se prononcer sur :**
- ▶ **La proposition de reprise anticipée du résultat comme exposé ci avant**

Proposition de reprise anticipée des résultats 2019

Budget Zones d'Activités

► Résultat de fonctionnement

Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2019	+ 1 277 166,89 €
-------------------------------------------------	------------------

- Nota : il s'agit d'un budget de lotissement. Il n'y a pas de reprise anticipée du résultat de fonctionnement en investissement mais une reprise des résultats dans chacune des sections :

Virement à la section d'investissement (au 1068)	0 €
Excédent à reporter au BP 2020 en fonctionnement (au 002)	+ 1 277 166,89 €
Déficit d'investissement à reporter	- 3 236 716,90 €

- ▶ **Le Conseil communautaire est amené à se prononcer sur :**
- ▶ **La proposition de reprise anticipée du résultat comme exposé ci avant**

Taux d'imposition 2020

Conseil Communautaire

13 février 2020

Penmarc'h



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays Bigouden Sud

Taux d'imposition 2020

En l'application des orientations budgétaires présentées lors du Conseil Communautaire du 23 janvier 2020, il est proposé le vote des taux suivants pour l'exercice 2020 :

Taxe
d'habitation
10,45%

Taxe foncière
propriétés
bâties
0%

Taxe foncière
propriétés
non-bâties
2,35%

Cotisation
foncière des
entreprises
24,61%

TEOM
8,62%

Taux d'imposition 2020

	2017	2018	2019 (e)	Prévisions 2020	Var. prévue 2019-2020
CFE	1 791 370 €	1 793 403 €	1 783 309 €	1 783 309 €	
CVAE	932 670 €	958 901 €	974 249 €	1 000 000 €	+25 751 € +2,64%
TASCOM	722 539 €	1 017 619 €	597 883 €	597 883 €	
IFER	95 696 €	102 970 €	108 773 €	109 861 €	+1 088 € +1%
TH & TF-NB	7 394 202 €	8 031 404 €	8 230 410 €	8 223 623 €	-6 787 € -0,08%
TEOM	4 146 398 €	4 500 730 €	4 658 282 €	4 714 181 €	+55 899 € +1,20%
Taxe de séjour	282 359 €	320 048 €	553 251 €	400 000 €	-153 251 € -27,70%
TOTAL Chap 73	15 713 448 €	16 924 131 €	17 532 612 €	17 241 597 €	-291 015 € -1,66%

- ▶ **Il est proposé au Conseil communautaire de voter les taux d'imposition 2020 comme suit :**
 - ❑ Un taux de Taxe d'habitation de 10,45 %
 - ❑ Un taux de Taxe foncière sur les propriétés non bâties de 2,35%
 - ❑ Un taux de Taxe Foncière sur les propriétés bâties de 0 %
 - ❑ Un Taux de Cotisation Foncière des entreprises de 24,61 %
- ▶ **Il est proposé au Conseil communautaire de voter un taux de TEOM 2020 comme suit :**
 - ❑ Un taux de TEOM de 8,62 %
- ▶ **Il est proposé au Conseil communautaire de voter un produit GEMAPI 2020 comme suit :**
 - ❑ Un produit GEMAPI de 153 280 €

Autorisations de programme & Crédits de paiement

Conformément aux articles L.2311-3 et R.2311-9 du Code général des collectivités territoriales, les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement.

Cette procédure permet de ne pas faire supporter sur le budget de l'année l'intégralité d'une dépense pluriannuelle, mais seules les dépenses à régler au cours de l'exercice. Elle vise à planifier la mise en œuvre d'investissements sur le plan financier mais aussi organisationnel et logistique. Elle favorise la gestion pluriannuelle des investissements et permet d'améliorer la lisibilité des engagements financiers de la collectivité à moyen terme.

Autorisations de programme & Crédits de paiement

Les autorisations de programme votées sur une période pluriannuelle constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements. Elles demeurent valables sans limitation de durée jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Elles peuvent être révisées.

Les crédits de paiement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées durant l'exercice, pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme correspondantes.

Tableau récapitulatif des AP/CP

Suivi des dépenses			Prévision	Montant des CP (€ TTC)						
				Réalisé (€ TTC)		CP (€ TTC)				TOTAL
Code		Programme	Montant de l'AP (€ TTC)	2018	2019 (réalisé au 31/12)	2020 (RAR+PNouv)	2021	2022	2023	
1	D	Très haut débit phase 2019/2023	4 425 525,00		885 105,00	885 105,00	885 105,00	885 105,00	885 105,00	4 425 525,00
	R		0,00							0,00
2	D	(Ope. 36) Aménagement Site de Tronoën	1 556 495,70	31 553,21	24 942,49	375 000,00	375 000,00	375 000,00	375 000,00	1 556 495,70
	R		0,00							0,00
3	D	(Ope. 41) Modernisation locaux Ti Liou	1 900 000,00	13 500,00	98 340,00	1 761 660,00	26 500,00			1 900 000,00
	R	Subvention de la Région	100 000,00			80 000,00	20 000,00			100 000,00
	R	Subvention d Département	30 000,00			10 000,00	20 000,00			30 000,00
	R	Subvention CAF - Fonds rénovation 2017	111 000,00			88 800,00	22 200,00			111 000,00
	R	Subvention CAF - Fonds PIAJE	58 589,00			30 000,00	28 589,00			58 589,00
		Total recettes	299 589,00			208 800,00	90 789,00			299 589,00
4	D	(Ope. 42) Extension locaux techniques Kerist	2 410 000,00	5 550,00	172 322,22	1 727 677,78	504 450,00			2 410 000,00
	R		0,00							0,00
5	D	(Ope. 43) Aire d'accueil des gens du voyage	1 390 000,00	13 014,00	333 822,92	1 043 163,08				1 390 000,00
	R	Subvention du Département	127 040,00			127 040,00				127 040,00
TOTAL AP/CP - DEPENSES			11 682 020,70	63 617,21	1 514 532,63	5 792 605,86	1 791 055,00	1 260 105,00	1 260 105,00	11 682 020,70
TOTAL AP/CP - RECETTES			426 629,00			335 840,00	90 789,00			426 629,00

- ▶ **Le Conseil communautaire est amené à se prononcer sur :**

- ▶ **L'ouverture des autorisations de programme et crédits de paiement tels que détaillés dans le tableau exposé précédemment.**

Budget Primitif 2020

Budget principal

Conseil Communautaire

13 février 2020

Penmarc'h



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays Bigouden Sud

Budgets primitifs 2020

- ▶ Les budgets primitifs 2020 préparés ont été conçus à partir des éléments à la disposition des services à la fin janvier 2020. Par ailleurs, ils tiennent compte des reprises anticipées de résultats présentées préalablement.
- ▶ Afin de tenir compte des réalisations définitives de l'exercice 2019, des budgets supplémentaires seront votés à l'issue du vote des comptes administratifs.
- ▶ Les crédits portés peuvent être estimés au plus juste. Ainsi il se peut que des décisions modificatives soient prises au cours de l'exercice 2020.

En section de fonctionnement :

Les dépenses & recettes s'équilibrent à **24 802 900 €**

En section d'investissement :

Les dépenses & recettes s'équilibrent à **13 869 708 €**

Équilibre financier du Budget principal

Fonctionnement : 24 802 900 €

Investissement : 13 869 708 €

Dépenses
24 802 900 €

Recettes
22 467 993 €

Dépenses
12 144 366 €

Dépenses
8 722 096 €

*Dont virement de la
section de
fonctionnement (021)
2 300 000 €*

*Dont virement à la
section
d'investissement (023)
2 300 000 €*

Résultat reporté
2 334 907 €

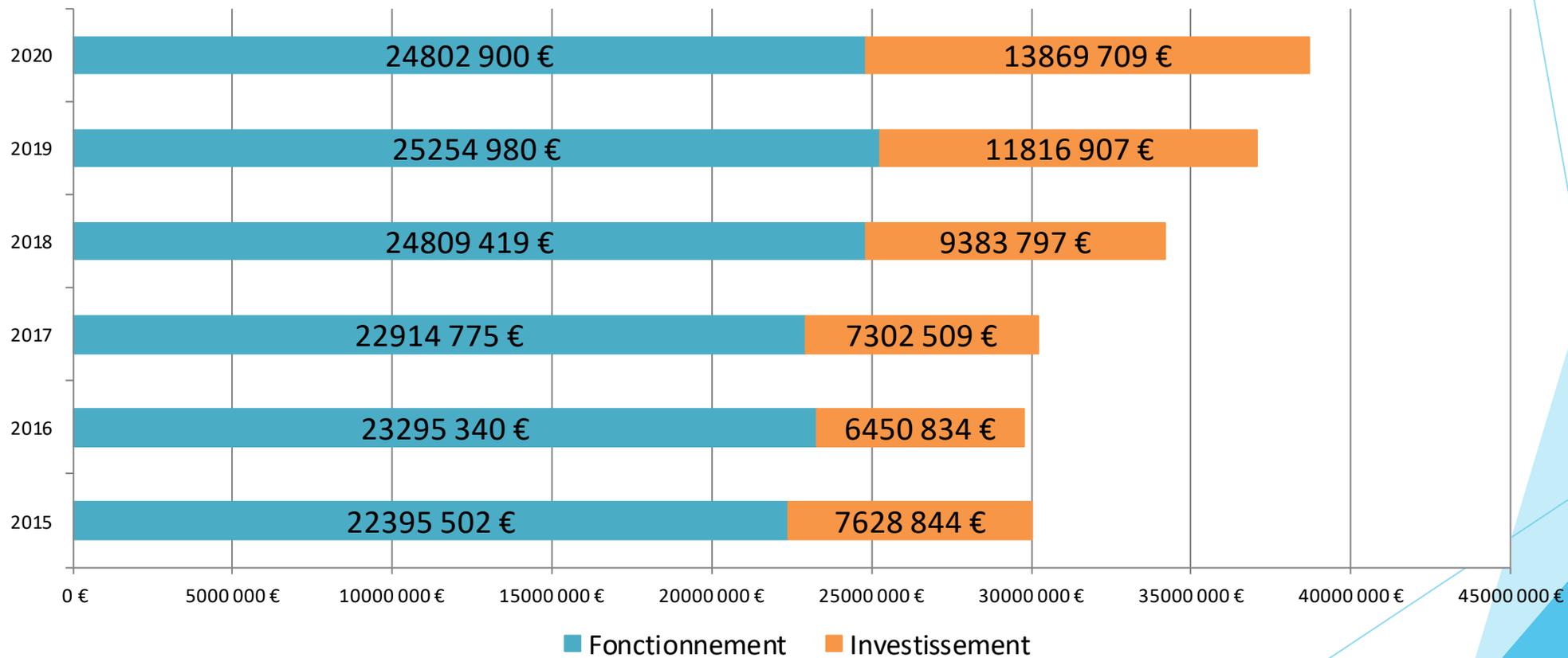
Résultat reporté
1 725 342 €

Emprunt
5 147 612 €

Budget global de 38 672 608 €

Évolution du Budget Primitif

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Fonctionnement	22 395 502 €	23 295 340 €	22 914 775 €	24 809 419 €	25 254 980 €	24 802 900 €
Investissement	7 628 844 €	6 450 834 €	7 302 509 €	9 383 797 €	11 816 907 €	13 869 709 €

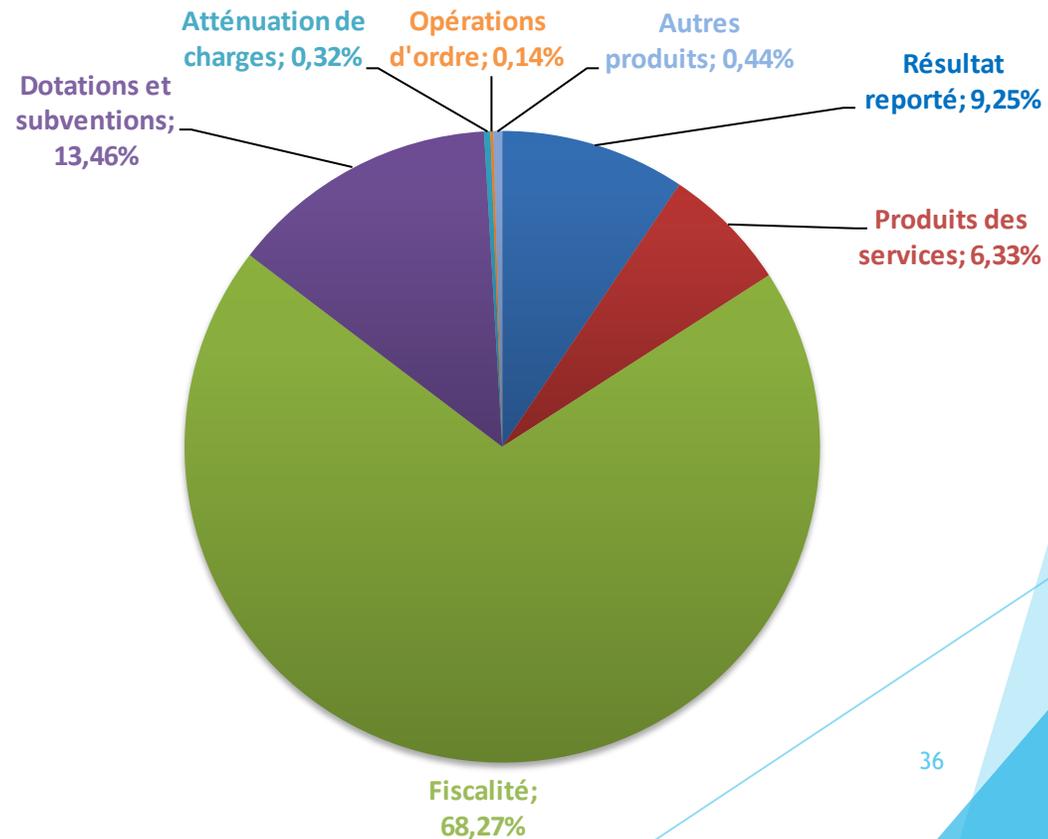


D'où vient l'argent ?

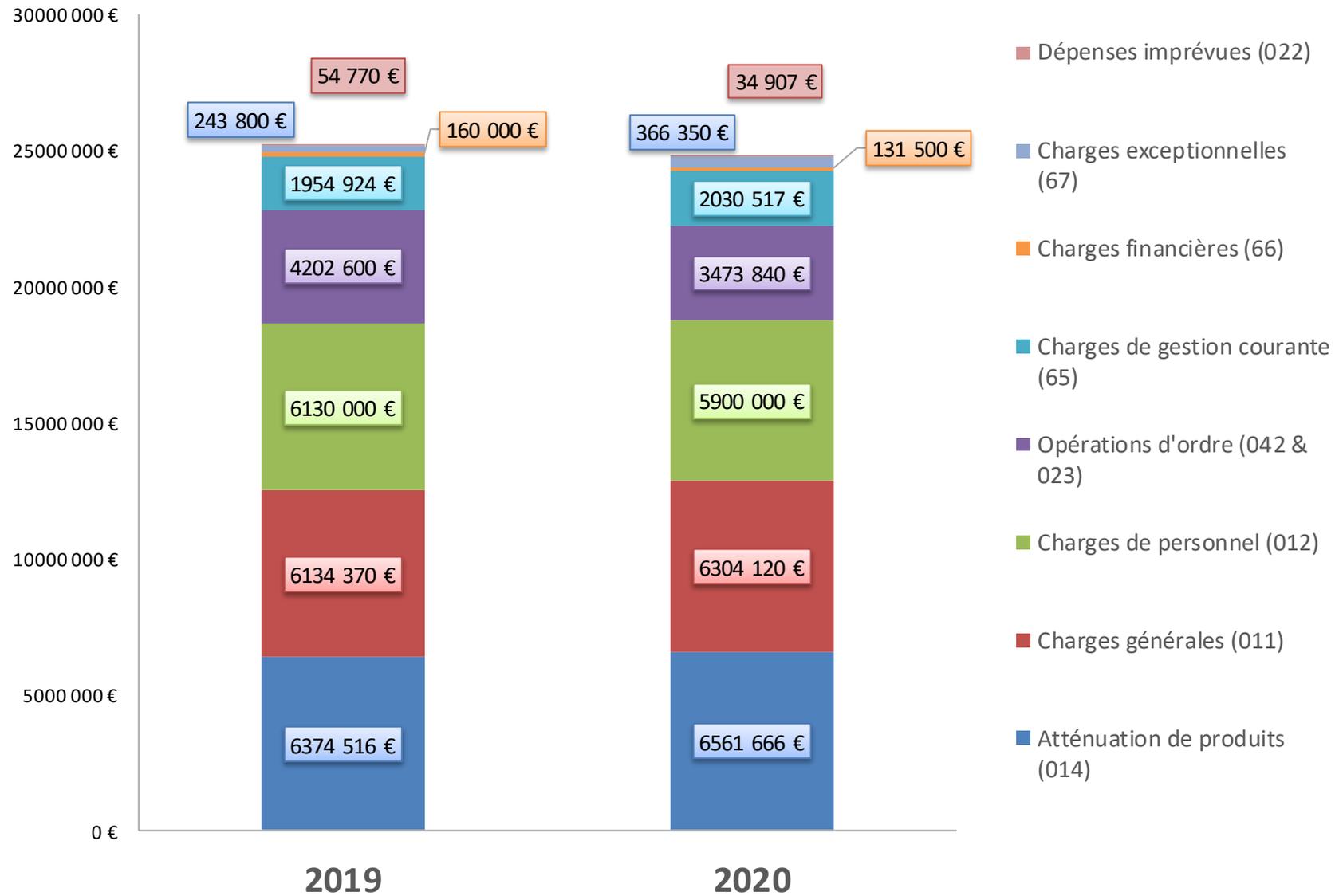
Résultat reporté	2 334 907 €	9,25%
Produits des services	1 598 775 €	6,33%
Fiscalité	17 241 597 €	68,27%
Dotations et subventions	3 399 593 €	13,46%
Atténuation de charges	80 000 €	0,32%
Opérations d'ordre	35 650 €	0,14%
Autres produits	112 378 €	0,44%

Le Budget de la CCPBS provient à :

- 68% de la Fiscalité
- 13% des Dotations et Subventions
- 6% des Produits des services
- 9,25% Résultat anticipé



Où va l'argent ? Répartition des dépenses de fonctionnement



Total 2019
= 25 254 980 €

Total 2020
= 24 802 900 €

Où va l'argent ?

Répartition des dépenses de Fonctionnement

Opérations non ventilables (01)	10 201 913 €
Déchets (812)	6 834 500 €
Administration générale (020)	1 640 900 €
Aquasud (413)	1 349 700 €
Aides au tourisme (95)	1 023 600 €
Développement économique (90)	916 571 €
Environnement (833)	655 750 €
Enfance Jeunesse (42 et 64)	455 215 €
Urbanisme (810)	432 900 €
Eau & assainissement	373 500 €
Habitat (70)	236 870 €
Assemblée locale (021)	190 000 €
Personnes âgées [Portage & CLIC] (61)	143 381 €
GEMAPI (831)	112 950 €
Autres opé d'aménagement urbain (824)	74 700 €
Musée (322)	50 500 €
Stade Bigouden (412)	44 150 €
Réseaux (816)	23 000 €
Tronoën (324)	22 100 €
Voirie (822)	18 200 €

Poids des principaux services :

- Déchets → 27,55%
- Services généraux → 6,62%
- Aquasud → 5,44%
- Tourisme → 3,69%
- Économie → 2,64%

Où va l'argent ?

Répartition des dépenses d'Investissement

Développement économique (90)	2 595 327 €
Opérations non ventilables (01)	2 512 592 €
Administration générale (020)	2 121 228 €
Petite enfance (64)	1 762 760 €
Habitat (70)	1 660 657 €
Réseaux (816)	907 605 €
Déchets (812)	534 600 €
GEMAPI (831)	479 092 €
Autres opé d'aménagement urbain (824)	400 000 €
Tronoën (324)	375 000 €
Aides au tourisme (95)	170 434 €
Aquasud (413)	147 000 €
Musée (322)	63 440 €
Jeunesse (42)	44 800 €
Stade Bigouden (412)	36 440 €
Environnement (833)	22 200 €
Voirie (822)	19 724 €
Urbanisme (810)	16 810 €

Poids des principaux services :

- Économie → 18,71%
- Services généraux → 15,29%
- Petite Enfance → 12,71%
- Habitat → 11,97%
- Haut débit → 6,54%

En section d'investissement une section qui s'équilibre prévisionnellement à 13 869 708 €

Sont repris pour l'ensemble des services :

- Les opérations nouvelles issues des OB et du PPI pour le montant prévisionnel 2020
- Les investissements en cours Restes à Réaliser
- Les investissements de renouvellement ou faisant l'objet d'un programme
- Le remboursement du capital des emprunts
- Les opérations d'ordre budgétaire d'amortissements
- La reprise anticipée du résultat au compte 1068

À noter : Les recettes qui n'ont pas fait l'objet d'un arrêté d'attribution ne sont pas inscrites au BP et le seront à réception, les subventions sont ou seront sollicitées près des partenaires en fonction de l'engagement des projets

Les investissements

- ▶ **Fonction 90 Économie :**
 - ▶ Frais d'études arrivée d'eau de mer : 200 000 €
 - ▶ Immobilier économique & Maison France Service : 115 600 €
 - ▶ Subvention d'investissement au Syndicat mixte Ports Plaisance : 203 000 €
 - ▶ Mise en œuvre de la politique d'aides de la CCPBS : subventions «Pass commerce et artisanat» pour 152 167 €
 - ▶ Signalétique des Zones d'Activités : 2 500 €
 - ▶ Travaux d'entretien sur le Commerce de Tréméoc : 10 000 €
 - ▶ Avance remboursable au budget des ZA : 1 896 900 €
- ▶ **Fonction 020 Administration Générale :**
 - ▶ Extension du siège communautaire : 190 000 €
 - ▶ Extension du centre technique communautaire : 1 727 678 €

Les investissements

- ▶ **Fonction 70 Habitat :**
 - ▶ Aire d'accueil des Gens du Voyage : 1 043 163 €
 - ▶ Plan Local de l'Habitat : 617 494 €
- ▶ **Fonction 324 Tronoën :**
 - ▶ Travaux chapelle de Tronoën : 375 000 €
- ▶ **Fonction 42 Jeunesse :**
 - ▶ Local Point Information Jeunesse (travaux, mobilier, matériel) : 42 800 €
- ▶ **Fonction 64 Petite Enfance :**
 - ▶ Modernisation de la crèche Ti-Liou : 1 761 660 €
- ▶ **Fonction 95 Tourisme :**
 - ▶ Mise aux normes Offices de Tourisme : 70 000 €
 - ▶ Solde subvention développement Haliotika : 100 434 €

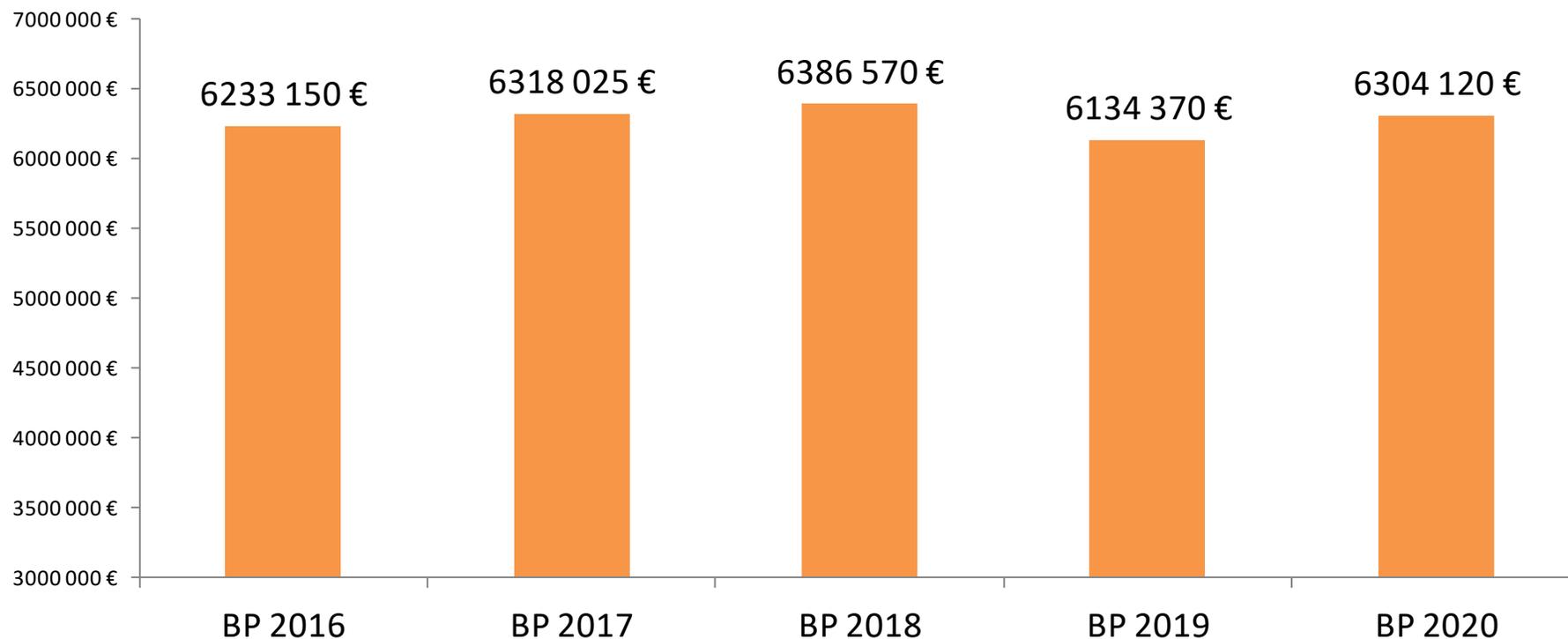
Les investissements

- ▶ **Fonction 322 Musée :**
 - ▶ Étude Musée de la Préhistoire : 50 000 €
- ▶ **Fonction 816 Réseaux :**
 - ▶ Déploiement du Très Haut Débit : 907 605 €
- ▶ **Fonction 831 GEMAPI :**
 - ▶ Confortements dunaires & autres travaux : 479 092 €
- ▶ **Fonction 413 Aquasud :**
 - ▶ Changement des filtres à sable : 90 000 €
 - ▶ Étude de faisabilité « Espace Bien-Être » : 30 000 €
- ▶ **Fonction 812 Déchets :**
 - ▶ Renouvellement matériel (colonnes, bacs, BOM, ...) : 78 000 €
 - ▶ Travaux sur unité de compostage de Lézinadou : 211 680 €
 - ▶ Couverture des bassins de lixiviats du CETD : 244 920 €

Évolution du BP sur les 5 dernières années

Analyse par chapitre - Chapitre 011 Charges à caractère général

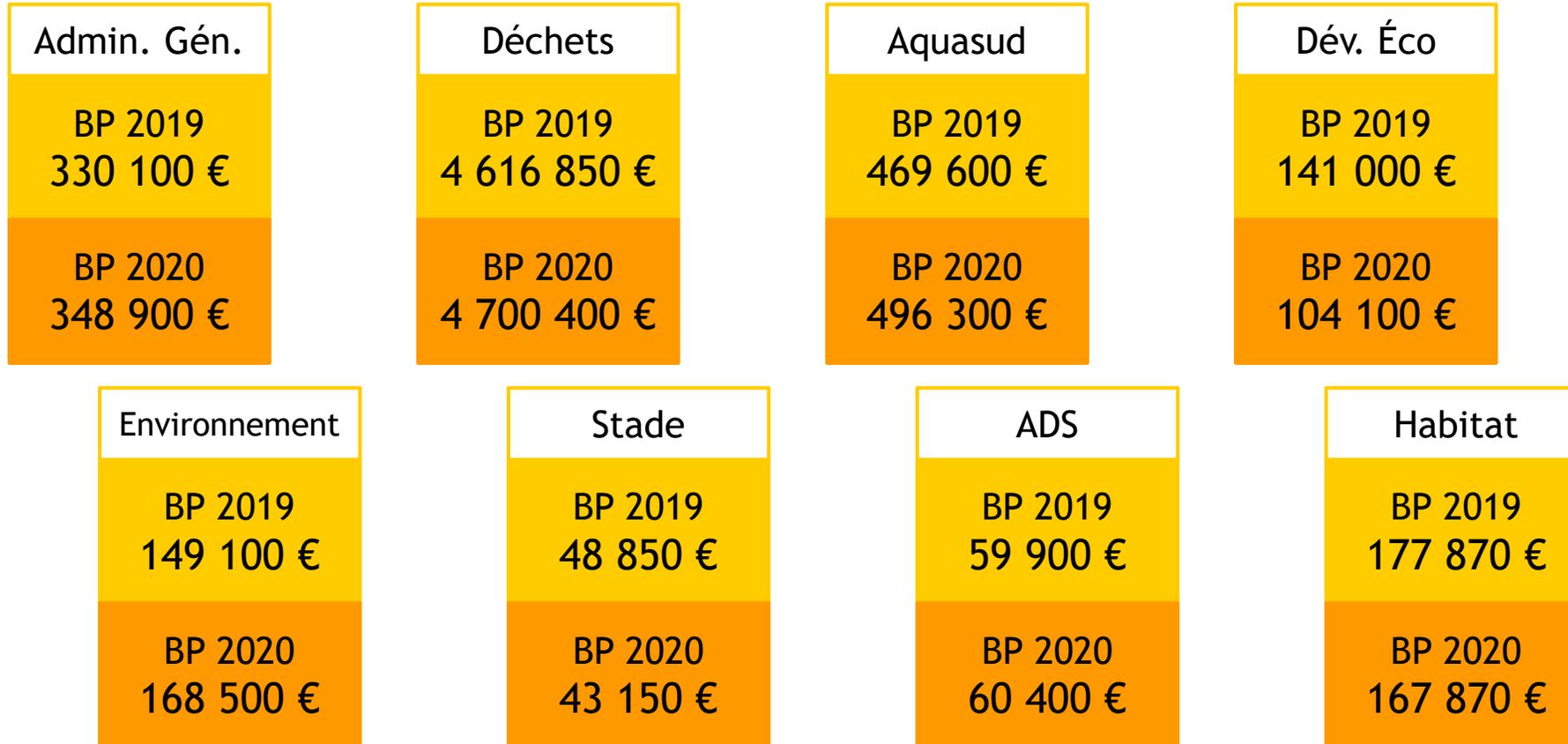
	BP 2016	BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020
Dépenses	6 233 150 €	6 318 025 €	6 386 570 €	6 134 370 €	6 304 120 €



Comme évoqué lors du D.O.B, des charges de structure sont en hausse du fait de l'accroissement d'activité de la CCPBS. Ainsi les crédits prévus au chapitre 011 ont pour but de couvrir ces charges récurrentes. Par ailleurs, les charges à caractère général sont prévues à la hausse afin d'effectuer les achats nécessaires aux travaux en régie (valorisation dans la section d'investissement par la suite).

Comparaison des BP 2020 & 2019 par fonction

Chapitre 011 Charges à caractère général



Globalement les charges à caractère générales ont été estimées sur la base des réalisations 2019 et des chiffrements d'actions des services.

Administration générale : hausse des crédits portés à l'article 6135 pour 24,2K€, cela correspond à la location des bungalows de Kerist et du siège.

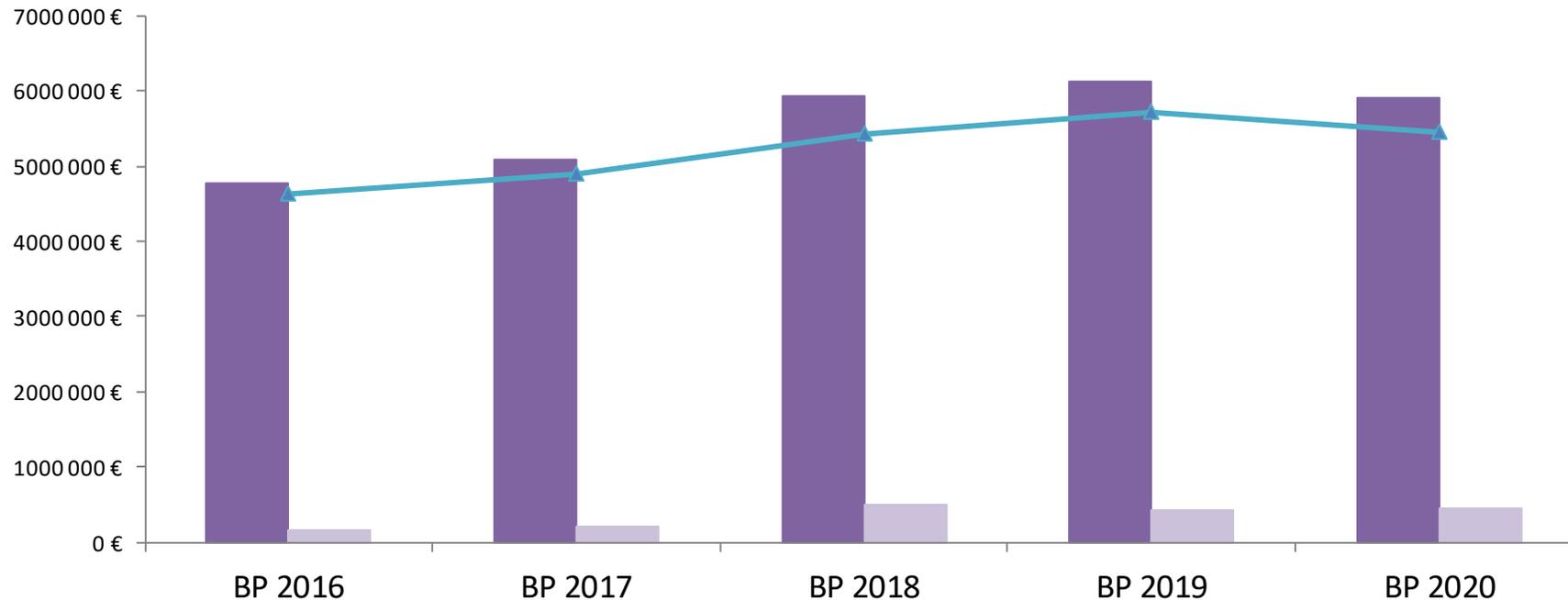
Déchets : hausse des crédits portés à l'article 611 pour 79K€ afin d'anticiper l'augmentation des charges sur les contrats de déchèteries et d'exploitation de l'usine de Lézinadou.

Aquasud : crédits augmentés pour les dépenses de structure (notamment hausse du prix de l'énergie).

Évolution du BP sur les 5 dernières années

Analyse par chapitre - Chapitre 012 Charges de personnel

	BP 2016	BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020
Dépenses	4 780 649 €	5 100 470 €	5 939 355 €	6 130 000 €	5 900 000 €
Remboursements	159 600 €	201 800 €	500 250 €	423 291 €	451 200 €
Reste à charge	4 621 049 €	4 898 670 €	5 439 105 €	5 706 709 €	5 448 800 €

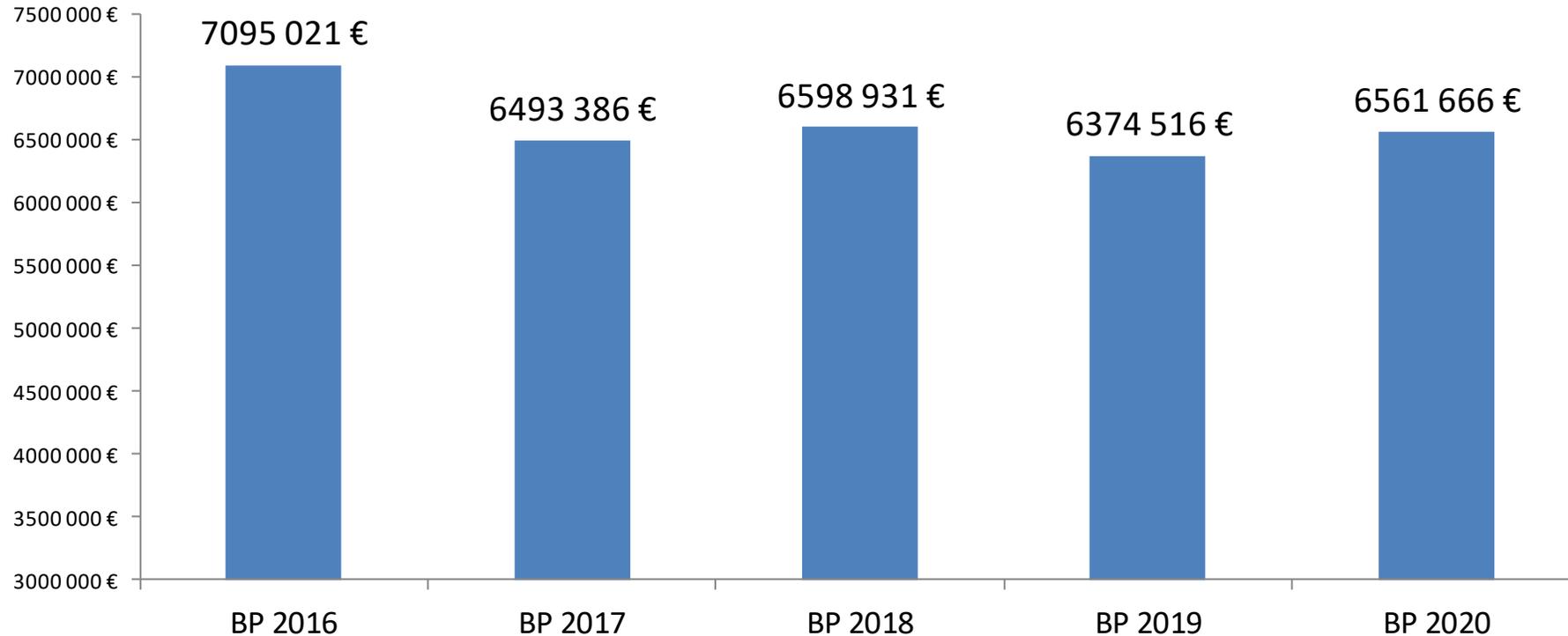


Les remboursements proviennent des budgets annexes de l'eau et assainissement. Ils correspondent aux frais des personnels affectés (371 200€). Par ailleurs, on y retrouve aussi le remboursement des assurances (estimé à 80 000€).

Évolution du BP sur les 5 dernières années

Analyse par chapitre - Chapitre 014 Reversement AC & FNGIR

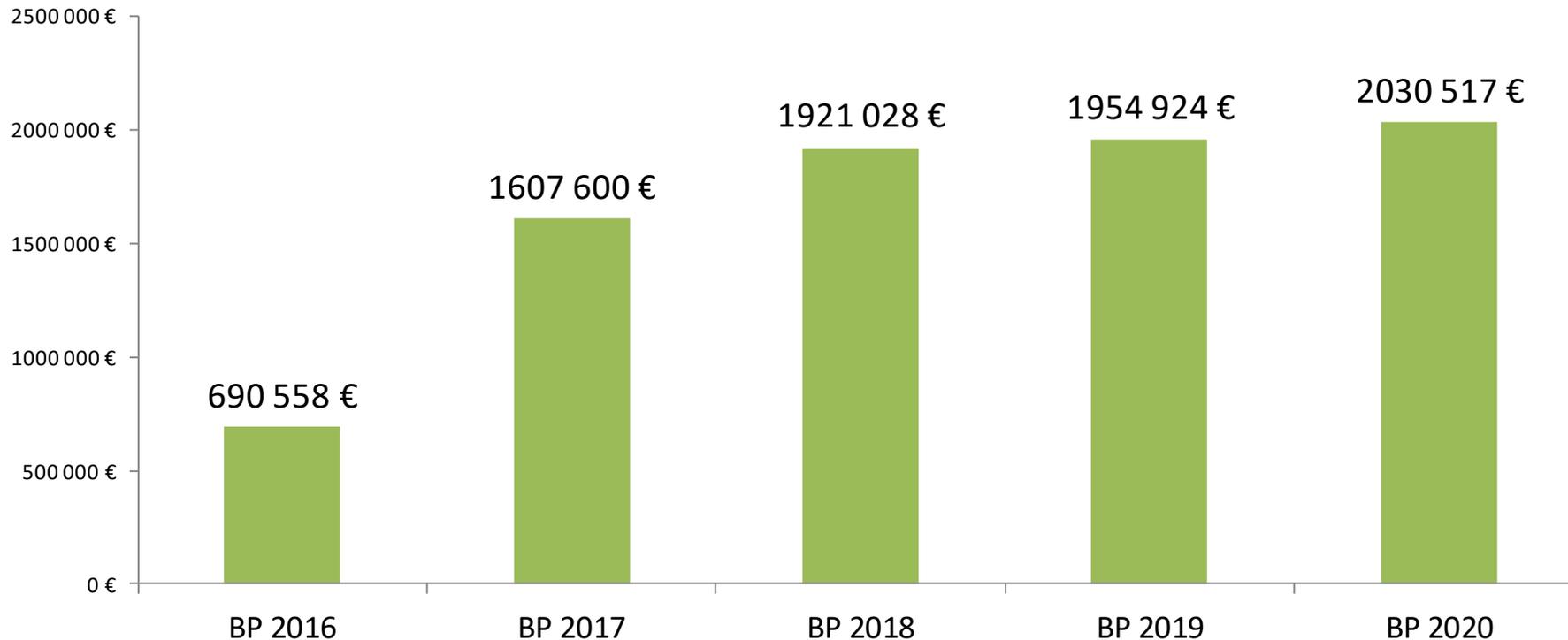
	BP 2016	BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020
Dépenses	7 095 021 €	6 493 386 €	6 598 931 €	6 374 516 €	6 561 666 €



Le chapitre 014, au budget primitif, retrace le reversement FNGIR figé à 5 163 481 € et le montant des attributions de compensation reversées aux communes pour 1 398 185 €.

Analyse par chapitre - Chapitre 65 Charges de gestion

	BP 2016	BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020
Dépenses	690 558 €	1 607 600 €	1 921 028 €	1 954 924 €	2 030 517 €



- La reconduction de la subvention à la SPL pour 855 000 € exercice de la compétence « promotion du Tourisme dont création d'OT »
- Les subventions versées dans le cadre l'exercice de la compétence « petite enfance » Ti liou / le RPAM / le LAEP hamacs et trampolines pour 283 465 €
- Économie : la subvention de fonctionnement fonction 90-économie au SMPP pour 112 000 €
- Économie : soutien à l'aéroport Quimper Cornouaille pour 35 271 €
- Les subventions fonction 90-économie (aides aux Jeunes agriculteurs, QCD, Technopôle, Mission Locale, manifestations type surf pro junior, ...)

Évolution de la dette

Détail du remboursement de la dette pour 2020 (*) :

Annuité 2020 = 661 000 €

Capital de la dette
539 000 €

Intérêts
122 000 €

Détail du remboursement de la dette en 2019 (**) :

Annuité 2019 = 661 752 €

Capital de la dette
525 983 €

Intérêts
135 769 €

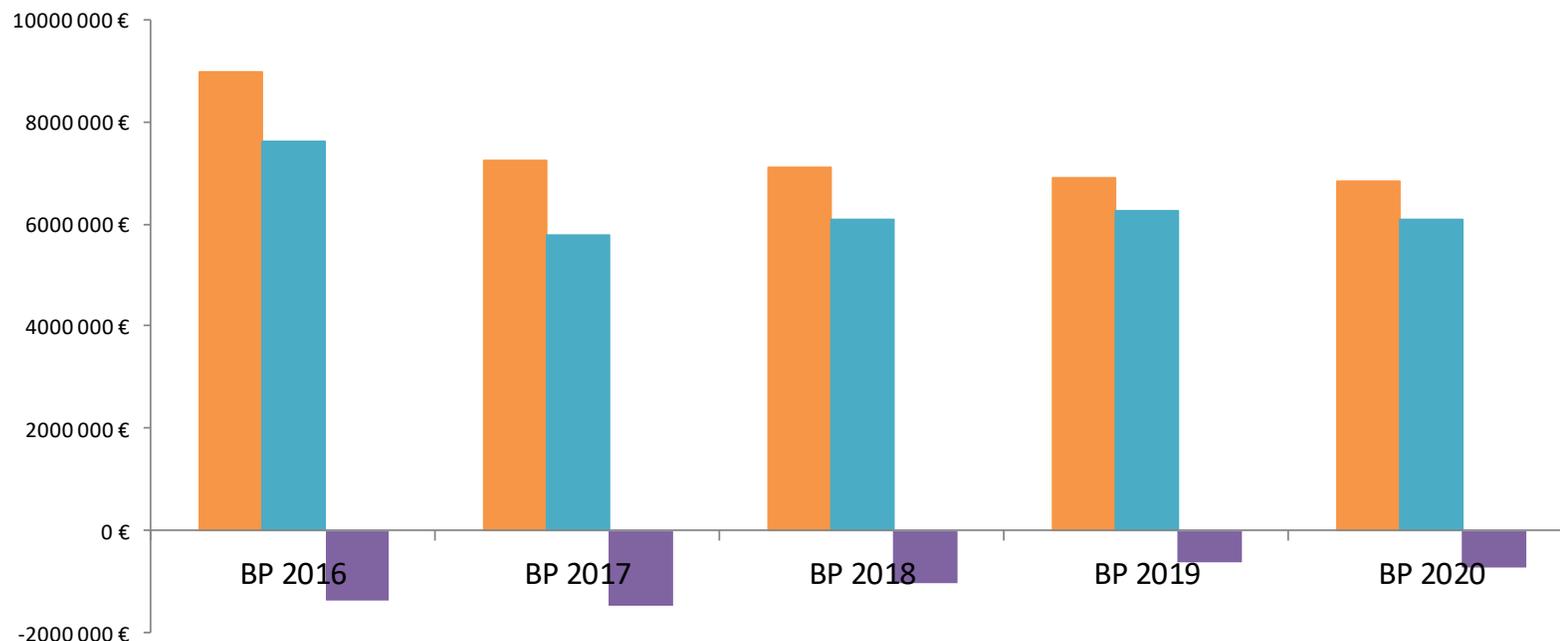
(*) Inscriptions au Budget Primitif 2020

(**) Montants mandatés sur l'exercice 2019

Nota : il n'y a pas eu de réalisation d'emprunt au cours de l'exercice 2019

Analyse par fonction - 812 Collecte des déchets

	BP 2016	BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020
Dépenses	8 993 029 €	7 243 750 €	7 103 605 €	6 890 950 €	6 834 500 €
Recettes	7 612 776 €	5 769 850 €	6 078 136 €	6 269 968 €	6 103 089 €
Reste à charge	-1 380 253 €	-1 473 900 €	-1 025 469 €	-620 982 €	-731 411 €

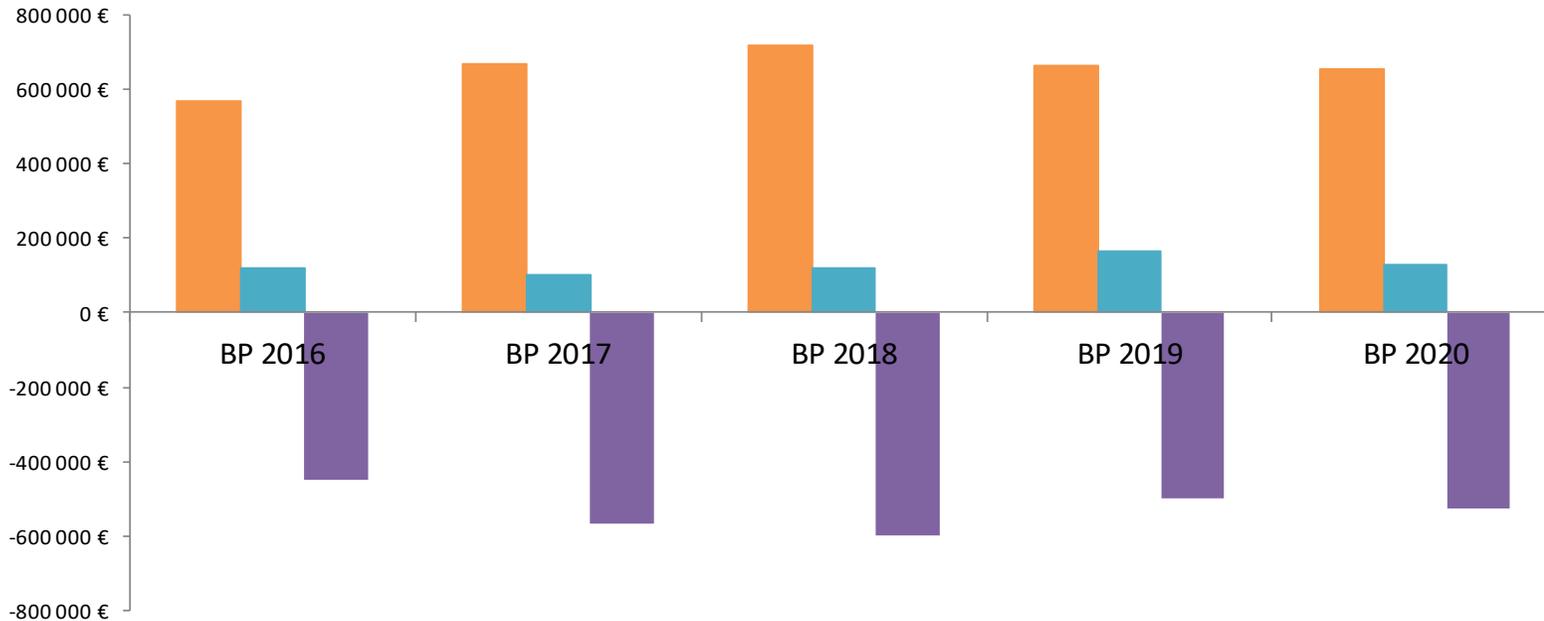


Les dépenses de fonctionnement de différentes fonctions sont à la baisse dans le BP 2020 du fait d'avoir diminué le chapitre 012 pour se rapprocher des réalisations 2019. Les charges à caractères générales sont en hausse (notamment au niveau des contrats de déchèteries et d'exploitation de Lézinadou). Les prévisions des autres charges restent stables par rapport à l'an passé.

En ce qui concerne les recettes de fonctionnement liées aux déchets, on retiendra la prévision d'une baisse des soutiens (-18,5K€ par rapport au BP 2019) et des ventes de reprise de matériaux (-170K€ par rapport au BP 2019)

Analyse par fonction - 833 Pôle Biodiversité

	BP 2016	BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020
Dépenses	566 900 €	668 150 €	718 500 €	661 800 €	655 750 €
Recettes	117 911 €	103 000 €	121 000 €	163 920 €	129 500 €
Reste à charge	-448 989 €	-565 150 €	-597 500 €	-497 880 €	-526 250 €

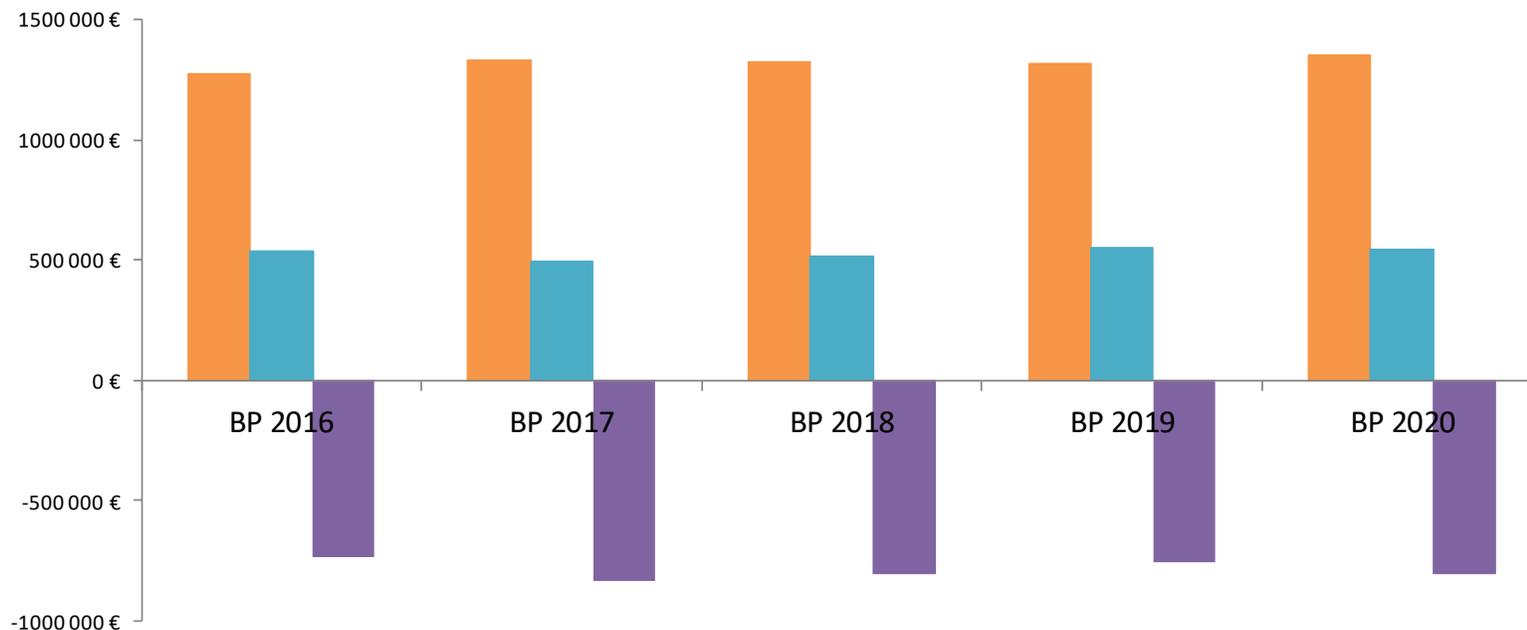


L'évolution des dépenses de fonctionnement du service Espaces Naturels, s'explique là aussi par la diminution des crédits portés au chapitre 012.

Au niveau des recettes, la différence par rapport à 2019 s'explique par une subvention FEADER pour Natura 2000 (16K€) et des ventes de coupes de bois (16K€) non réinscrites au budget.

Analyse par fonction - 413 Parc Aquatique

	BP 2016	BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020
Dépenses	1 272 649 €	1 326 800 €	1 322 246 €	1 312 000 €	1 349 700 €
Recettes	536 300 €	493 000 €	518 590 €	552 500 €	547 000 €
Reste à charge	-736 349 €	-833 800 €	-803 656 €	-759 500 €	-802 700 €

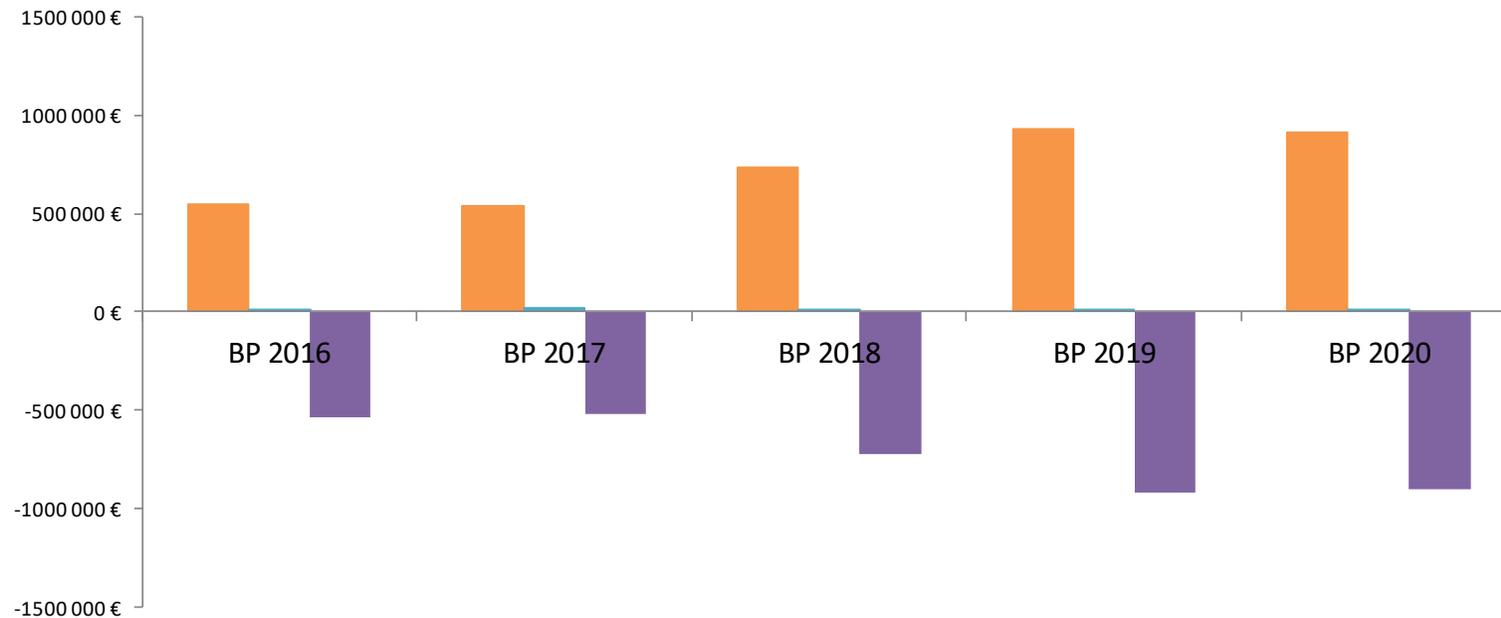


Les dépenses de fonctionnement d'Aquasud sont en augmentation, essentiellement en raison d'une adaptation des crédits au vu des réalisations relatives aux dépenses d'énergie. En effet, même si les consommations restent stables, le prix de l'énergie a induit une augmentation de ce poste de charge pour le parc aquatique.

Les produits (entrées) d'Aquasud sont maintenus au niveau du BP 2019 (522K€) dans l'optique de rester prudents sur la réalisation de ces recettes. Par ailleurs les remboursements de charges de personnel par les assurances sont revus à la baisse (-5K€ par rapport au BP 2019).

Analyse par fonction - 90 Économie

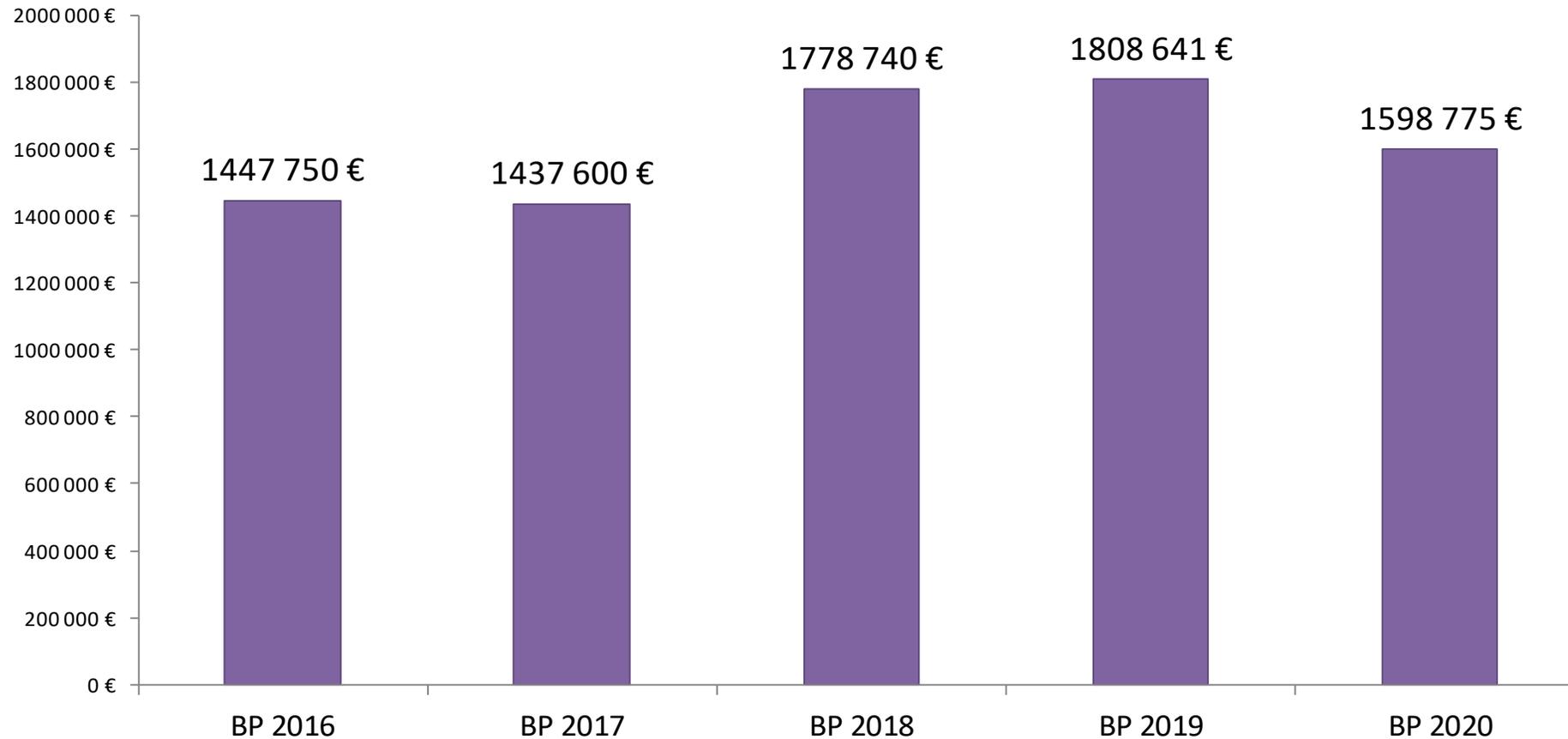
	BP 2016	BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020
Dépenses	544 950 €	541 000 €	737 840 €	927 800 €	916 571 €
Recettes	11 125 €	24 000 €	12 000 €	13 500 €	13 000 €
Reste à charge	-533 825 €	-517 000 €	-725 840 €	-914 300 €	-903 571 €



Les dépenses liées au développement économique sont en légère diminution. On retiendra la baisse du chapitre 011 (-57K€) notamment en raison de travaux de voirie sur la ZA de Kermaria ont été réalisés sur 2019. Les crédits liés aux différentes aides & subventions ont été conservés à leur niveau de l'an passé.

Évolution des recettes

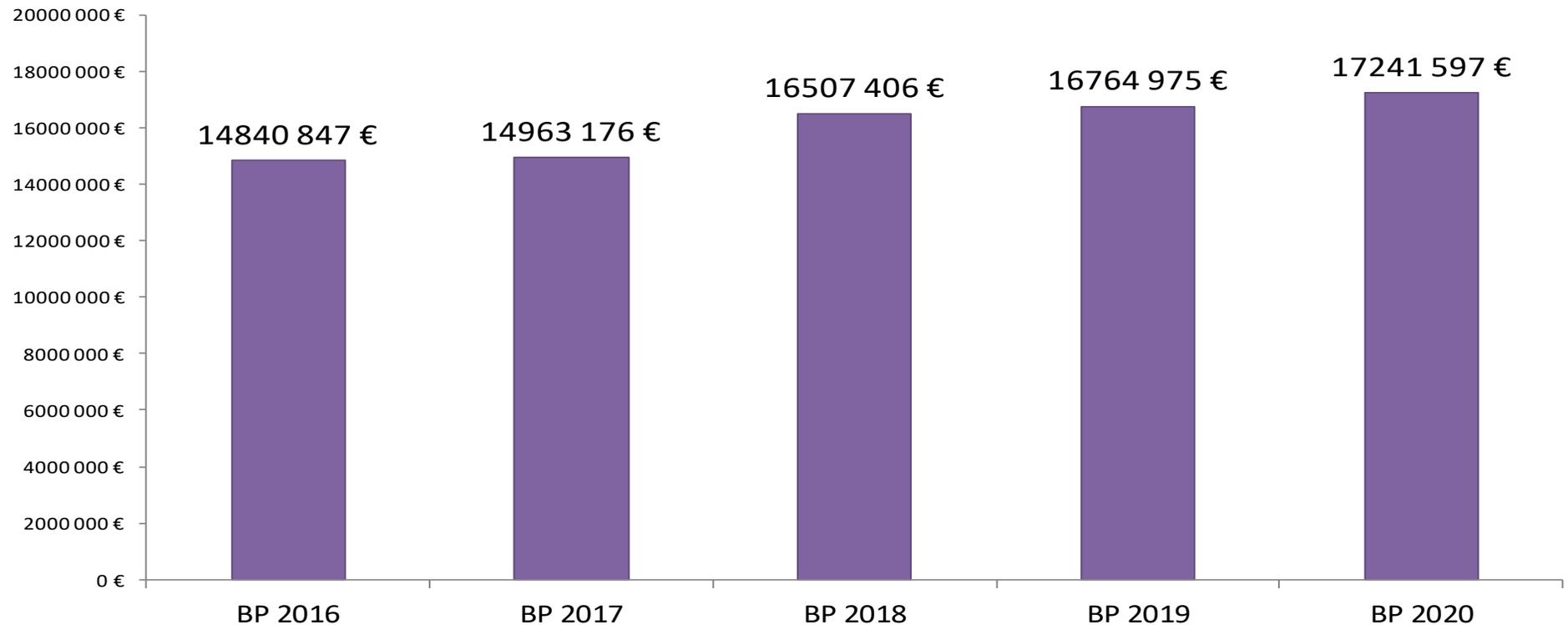
Chapitre 70 - Produits des services



- Ce chapitre enregistre les produits issus des services (exemples : 520 000 € de recettes au centre aquatique, redevance spéciale 315 000 €, 228 000 € de ventes de matériaux, ...). La diminution du chapitre 70 prévue au BP 2020 s'explique par la diminution des produits de reprise de matériaux issus de la collecte (-170K€ par rapport au BP 2019). Par ailleurs, les hypothèses chiffrées ont vocation à être prudentes.
- Pour rappel, on retrouve également au compte 70841, 367 200 € de remboursement des budgets annexes vers le budget principal.

Évolution des recettes

Chapitre 73 - Impôts et taxes

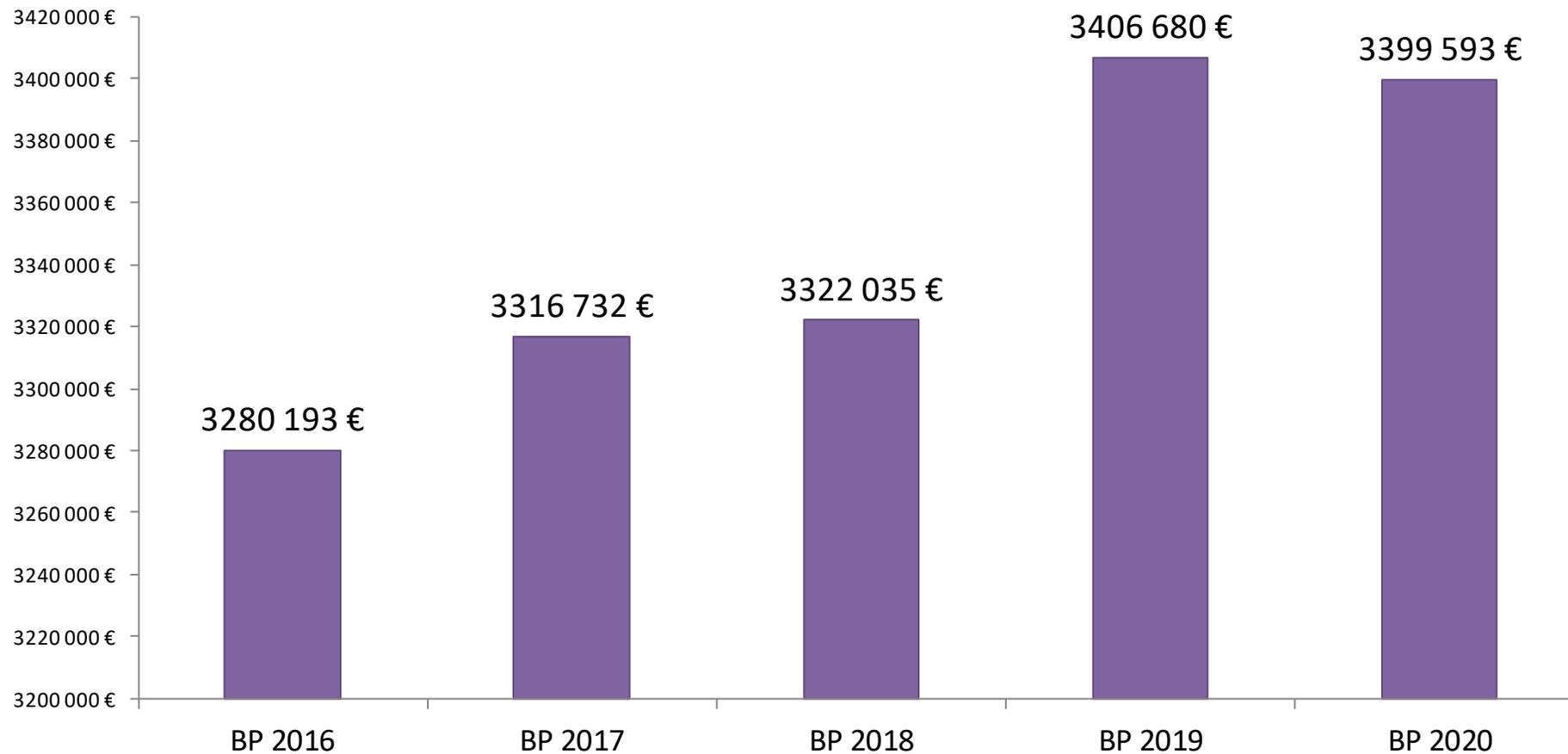


Maintien des taux votés en 2019 et en intégrant une hausse des bases fiscales

- Taxe d'Habitation : 10,45 % (*produit attendu = 8 202 438 €*)
- Taxe sur le Foncier Non Bâti : 2,35 % (*produit attendu = 112 248 €*)
- Taxe sur le Foncier Bâti : 0 %
- Cotisation Foncière des Entreprises : 24,61 % (*produit attendu = 1 783 309€*)
- Tascom 597 883 € / CVAE 1 000 000 € / IFR 109 861 €
- TEOM : 8,62 % (*produit attendu = 4 714 181 €*)
- La taxe de séjour pour 400 000 €
- Taxe GEMAPI : 153 280 €

Évolution des recettes

Chapitre 74 - Dotations, Subventions, Soutiens



3 399 593 € de recettes prévisionnelles attendues en 2020. Une hausse prévisionnelle davantage liée à l'augmentation de certaines subventions perçues que des dotations de l'Etat.

- Recettes en hausse : GEMAPI (+97K€ par rapport au BP 2019) et Habitat (+18,9K€).
- Recettes en baisse : Collecte (-23,6K€ par rapport au BP 2019 - en raison de la baisse des soutiens évoquée lors du DOB) et Environnement (-22,4K€).

Conclusion

Le Budget Primitif 2020 intègre les constats issus de l'analyse de l'exécution de l'exercice 2019. Par ailleurs, il met en œuvre les résultats de l'analyse prospective ainsi que les propositions du rapport d'orientations budgétaires en se dotant de moyens pour continuer à assumer :

- Son affirmation de la priorité au développement économique, sa stratégie portuaire, son schéma de développement touristique, le déploiement du THD ;
- Ses diverses politiques à destination des administrés et usagers du Territoire communautaire (solidarités, petite enfance, coordination jeunesse, personnes âgées, service public des déchets, services publics de l'eau et de l'assainissement, gestion et valorisation des espaces naturels préservation de l'environnement, GEMAPI, équipements sportifs, service mutualisé du droits des sols, SIG, ...) ;
- Les compétences transférées issues des Lois NOTRe et MAPTAM.

Le travail de prospective engagé apparaît donc dans ce contexte comme un outil de pilotage utile à la décision.

VOTE DU BUDGET PRINCIPAL DE LA CCPBS 2020

Après en avoir débattu le Conseil communautaire est amené à :

- Adopter la proposition de Budget Principal de la CCPBS 2020**

Budget Primitif 2020

Budget annexe du portage de repas



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays Bigouden Sud



Équilibre financier du Budget annexe Portage

Fonctionnement : 876 621 €

Investissement : 28 710 €

Dépenses
878 326 €

Charges générales :
550 000 €
Dont l'achat des repas :
499 800 €
Dont carburant : 15 000 €
Dont locations des véhicules :
10 000 €
Charges de personnel :
295 000 €
Autres dépenses :
4 616 €
Virement à la section
d'investissement :
4 000 €
Amortissements :
24 710 €

Recettes
873 710 €

Ventes de repas :
780 300 €
Subv. d'exploitation du
budget principal :
88 225 €

Résultat reporté
2 911 €

Dépenses
27 006 €

Prévision d'achat de
véhicules :
23 821 €
Amortissements Subv. :
3 185 €

Résultat reporté
1 704 €

Recettes
28 710 €

1 704 € d'affectation
provenant de la section de
fonctionnement au compte
1068
Virement de la section de
fonctionnement :
2 296 €
Amortissements biens :
24 710 €

Budget global de 905 331 €

VOTE DU BUDGET ANNEXE PORTAGE DE REPAS 2020

Après en avoir débattu le Conseil communautaire est amené à :

- Adopter la proposition de Budget Annexe Portage de repas 2020**

Budget Primitif 2020

Budget annexe du CLIC



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays Bigouden Sud



clic

Au service des seniors bigoudens

Équilibre financier du Budget annexe du CLIC

Fonctionnement : 148 057 €

Dépenses
148 057 €

Charges générales :
15 727 €
Charges de personnel :
120 000 €
Charges afférentes à la
structure :
12 330 €

Recettes
110 042 €

Participations
CD 29 : 67 540 €
CCHPB : 11 026 €
CCPBS : 28 856 €

Amortissement subv. :
2 620 €

Résultat reporté
38 015 €

Investissement : 10 542 €

Dépenses
10 542 €

Véhicule :
4 922 €
Matériel informatique :
2 000 €
Mobilier :
1 000 €
Amortissement subv. :
2 620 €

Recettes
830 €

Amortissements divers

Excédent
d'investissement
reporté
9 712 €

Budget global de 158 599 €

VOTE DU BUDGET ANNEXE CLIC 2020

Après en avoir débattu le Conseil communautaire est amené à :

- Adopter la proposition de Budget Annexe CLIC 2020**

Budget Primitif 2020

Budget annexe de l'eau



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays Bigouden Sud



Équilibre financier du Budget annexe de l'Eau

Fonctionnement : 4 987 643 €

Investissement : 5 767 275 €

Dépenses
2 759 000 €

Recettes
2 759 000 €

Charges générales :
202 000 €
Charges de personnel :
150 000 €
Charges de gestion :
500 €
Charges financières :
65 500 €
Amortissements biens :
1 830 000 €
Vir à la section d'Inv :
2 710 000 €
Autres charges :
29 643 €

Surtaxe et autres :
2 510 000 €
Subventions d'expl.:
0 €
Produits de gestion :
24 000 €
Amortissements subv. :
225 000 €

Résultat reporté
2 228 643 €

Dépenses
5 767 275 €

Recettes
4 951 288 €

Solde AEP 2019 :
70 275 €
AEP 2020 :
1 530 000 €
Sécurisation ressource :
1 700 000 €
Travaux au barrage:
350 000 €
Sécurisation distribution:
1 100 000 €
Autres dépenses :
550 000 €
Emprunt (rbt capital) :
242 000 €
Amortissements subv. :
225 000 €

Emprunts :
208 826 €
Subv. d'investissement :
2 462 €
Vir de la section de fonc :
2 710 000 €
Opérations d'ordre :
2 030 000 €

Résultat reporté
815 987 €

Budget global de 10 754 918 €

VOTE DU BUDGET ANNEXE DE L'EAU 2020

Après en avoir débattu le Conseil communautaire est amené à :

- Adopter la proposition de Budget Annexe de l'eau 2020**

Budget Primitif 2020

Budget annexe Assainissement



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays Bigouden Sud



Équilibre financier du Budget annexe Assainissement

Fonctionnement : 3 597 600 €

Investissement : 9 453 233 €

Dépenses
3 371 548 €

Charges générales :
521 411 €
Charges de personnel :
150 000 €
Charges de gestion :
6 000 €
Charges financières :
275 000 €
Autres :
49 000 €
Amortissements biens :
2 370 137 €

Résultat reporté
226 052 €

Recettes
3 597 600 €

Surtaxe & participations :
2 390 000 €
PFAC :
350 000 €
Subventions :
23 100 €
Amortissements subv. :
834 500 €

Dépenses
7 459 212 €

Tvx sur postes relevage :
1 202 609 €
Tvx sur réseaux :
4 288 353 €
Rbt de la dette :
1 108 750 €
Investissement divers :
25 000 €
Amortissements subv. :
834 500 €

Résultat reporté
1 994 021 €

Emprunt
6 683 096 €

Recettes
2 770 137 €

Subventions :
400 000 €
Amortissements biens :
2 370 137 €

Budget global de 13 050 833 €

VOTE DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2020

Après en avoir débattu le Conseil communautaire est amené à :

- Adopter la proposition de Budget Annexe Assainissement 2020**

Budget Primitif 2020

Budget Régie SPANC



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays Bigouden Sud



Équilibre financier du Budget Régie SPANC

Fonctionnement : 199 736 €

Dépenses
134 400 €

Charges générales :
33 250 €
Charges de personnel :
70 000 €
Charges exceptionnelles :
20 000 €
Amortissements biens :
6 825 €
Vir à la section d'inv. :
4 325 €

Résultat reporté
65 336 €

Recettes
199 736 €

*Contrôles
d'assainissement non-
collectif*

Investissement : 11 150 €

Recettes
11 150 €

Résultat reporté
11 150 €

Vir de la section de fonc. :
4 325 €
Amortissements biens :
6 825 €

Budget global de 210 886 €

VOTE DU BUDGET REGIE SPANC 2020

Après en avoir débattu le Conseil communautaire est amené à :

- Adopter la proposition de Budget Régie SPANC 2020**

Budget Primitif 2020

Budget annexe des zones d'activités



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays Bigouden Sud



Équilibre financier du Budget annexe des ZA

Fonctionnement : 4 838 710 €

Investissement : 5 940 822 €

Dépenses
4 838 710 €

Charges générales 011 :
794 514 €
(Prévision achats &
aménagement de
terrains sur les ZA)

Charges gest. Courante :
274 €

Opérations d'ordre
(stocks) :
4 043 922 €

Recettes
3 561 543 €

Dont
opérations d'ordre
2 704 105 €

Dont ventes certaines
de terrains
657 302 €

Résultat reporté
1 277 167 €

Dépenses
2 704 105 €

Contre partie des
opérations d'ordre en
recettes de
fonctionnement

Résultat reporté
3 236 717 €

Avance remboursable
du budget principal au
budget annexe ZA

1 896 900 €

Recettes
4 043 922 €

Contre partie des
opérations d'ordre en
dépenses de
fonctionnement

Budget global de 10 779 532 €

75

VOTE DU BUDGET ANNEXE ZA 2020

Après en avoir débattu le Conseil communautaire est amené à :

- Adopter la proposition de Budget Annexe ZA 2020**

Vue d'ensemble des Budgets Primitifs 2020

Conseil Communautaire

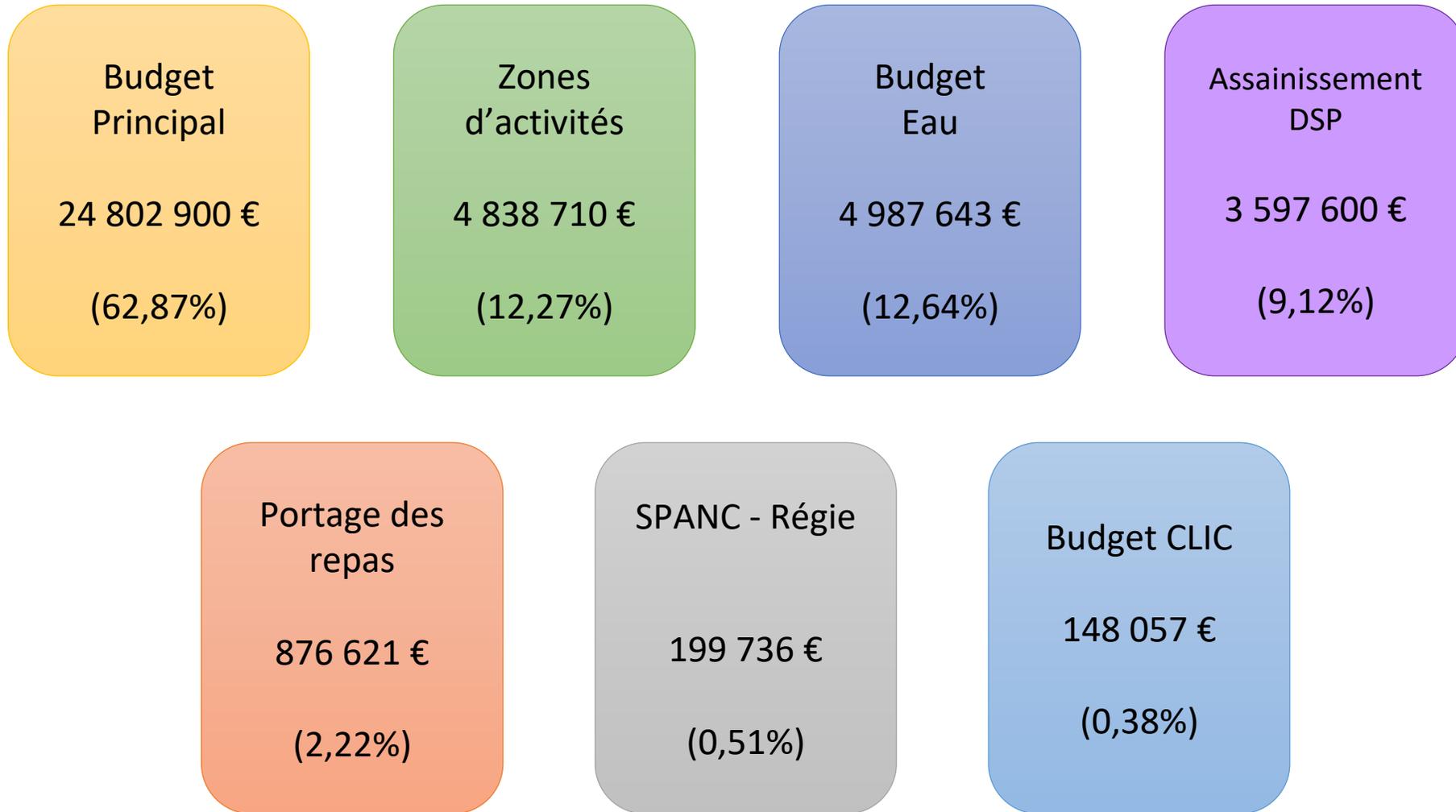
13 février 2020

Penmarc'h



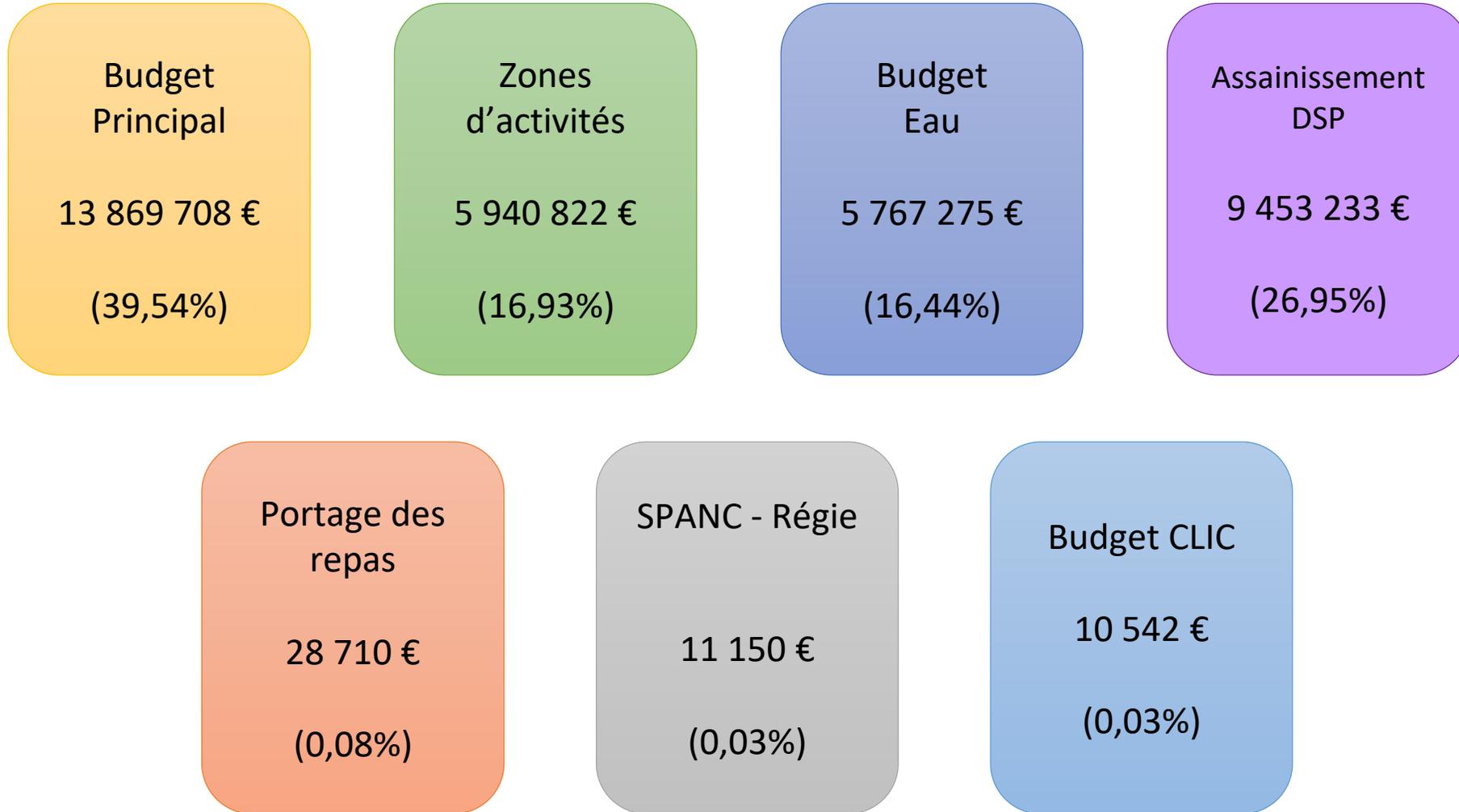
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays Bigouden Sud

Poids des budgets - Fonctionnement



Total Fonctionnement = 39 451 267 €

Poids des budgets - Investissement



Total Investissement = 35 081 440 €